



Province de Québec  
MRC des Pays-d'en-Haut  
Municipalité de Lac-des-Seize-Îles

## AVIS PUBLIC AVIS DE TENUE DE SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL

Conformément aux dispositions des articles 152 et suivants de Code municipal du Québec, je soussigné, René Pelletier, maire convoque les membres du conseil à une séance extraordinaire qui aura lieu le 11 avril 2019 à 18h00 en la salle du conseil, lieu desdites séances du conseil, sis au 47, rue de l'église, Lac-des-Seize-Îles (Québec) J0T 2M0.

Les points à l'ordre du jour à traiter sont :

1. Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire ;
2. Réception de l'avis de convocation ;
3. Dépôt du rapport de l'assemblée de consultation publique dans le cadre de l'adoption du projet de plan d'urbanisme 2019-100 et des règlements qui en découlent ;
4. Adoption par résolution du 2<sup>e</sup> projet de règlement 2019-100 – Projet du plan d'urbanisme (art. 109,1 LAU);
5. Adoption du 2<sup>e</sup> projet de règlement 2019-101 – Règlement sur les permis et certificats
6. Adoption par résolution du 2<sup>e</sup> projet de règlement 2019-102 – Règlement de lotissement
7. Adoption par résolution du 2<sup>e</sup> projet de règlement 2019-103 – Règlement de zonage
8. Adoption par résolution du 2<sup>e</sup> projet de règlement 2019-104 – Règlement de construction
9. Adoption par résolution du 2<sup>e</sup> projet de règlement 2019-105 - Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble
10. Adoption par résolution du 2<sup>e</sup> projet de règlement 2019-106 – Règlement relatif à la construction des rues
11. Adoption par résolution du 2<sup>e</sup> projet de règlement 2019-107 – Règlement relatif aux dérogations mineures
12. Période de questions ;
13. Clôture de la séance extraordinaire ;

Donné ce 1er avril 2019 à Lac-des-Seize-Îles

M. René Pelletier  
Maire

### CERTIFICAT DE PUBLICATION DES AVIS MUNICIPAUX

Je, soussigné, madame Alison Drylie, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Lac-des-Seize-Îles certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Conseil, le 1er jour du mois d'avril 2019 entre 7h et 21h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 1er jour du mois d'avril 2019.

Le directeur général et secrétaire-trésorier.

Mme Alison Drylie